

sujet de la façon d'agir du président des Etats-Unis au moment de la crise de l'an dernier. Etant donné la situation qui existe aujourd'hui dans le monde, eu égard au rôle que les Etats-Unis, de même que la Grande-Bretagne, la France et d'autres pays démocratiques, ont joué en cherchant à s'unir pour le maintien des libertés dont ils jouissent, j'ai été surpris d'entendre mon honorable ami lui qui dirige un parti politique dans cette enceinte, déclarer devant toute la députation que, à son avis, le rôle des Etats-Unis en l'occurrence s'était borné à critiquer M. Chamberlain pour l'attitude qu'il avait prise. Je désire lire à la Chambre les paroles que M. Chamberlain a eues à l'adresse des Etats-Unis lors de la crise. On me permettra de citer une déclaration que le premier ministre actuel a faite au Parlement de Grande-Bretagne, et qui est reproduite dans le *London Times* du 4 octobre. Après avoir parlé de M. Daladier et d'autres personnages, le premier ministre s'est exprimé en ces termes :

Il y a une autre puissance qui n'était pas représentée à la conférence...

C'est-à-dire la conférence de Munich...

...mais dont l'influence, croyons-nous, ne s'est pas moins fait sentir comme allant toujours grandissante. Je veux parler, naturellement, des Etats-Unis d'Amérique (applaudissements). Ces messages du président Roosevelt, rédigés en des termes à la fois fermes et persuasifs, ont démontré que la voix de la plus puissante nation du monde pouvait se faire entendre, par delà l'océan à 3,000 milles de distance et influer sur l'esprit de certains hommes en Europe.

Je dis à mon honorable ami que, s'il avait cité cela à la Chambre au lieu de dire ce qu'il a dit, il aurait eu une attitude plus patriotique. A l'époque où nous vivons, je ne connais rien de moins patriotique que pour un homme public ou un citoyen ordinaire du Canada d'essayer de créer de l'animosité entre notre pays et les Etats-Unis. S'il fut jamais un temps où la bonne volonté était nécessaire entre deux pays, surtout entre deux pays voisins, c'est bien aujourd'hui. C'est avec beaucoup d'orgueil que le Gouvernement actuel peut évoquer les trois dernières années de son administration durant lesquelles nous avons eu en vigueur un accord commercial. Nous pouvons constater aujourd'hui ce que personne ne peut nier, et c'est que jamais deux pays n'ont eu de relations plus amicales ou plus salutaires à l'un et à l'autre que celles qui ont existé durant ces trois années entre le Canada et les Etats-Unis. Je crois pouvoir ajouter que jamais, au cours de son histoire, les relations entre notre Dominion, la Grande-Bretagne et les autres parties de l'empire n'ont été plus amicales ou plus profitables que depuis trois ans.

Je n'en dirai pas davantage en ce moment sur ces traités, car nous en discuterons plus tard le côté économique, et je me contente de répéter, après le discours du trône, que les accords constituent certainement un apport réel et pratique en faveur de l'amélioration des conditions mondiales, alors que l'univers en avait besoin plus que jamais.

Si quelqu'un doute que d'autres gouvernements partagent cette opinion, je me permettrai de lire un télégramme que j'ai reçu du secrétaire d'Etat pour les Affaires des Dominions au nom du gouvernement de la Grande-Bretagne, le jour de la signature du traité. C'est à Washington, le 17 novembre 1937, que j'ai reçu ce télégramme dont voici le texte :

Au premier ministre du Canada,
Du Secrétaire d'Etat pour les Affaires
des Dominions.

A l'occasion de la signature aujourd'hui même de l'accord commercial conclu entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, je désire déclarer de nouveau au gouvernement canadien combien j'apprécie son empressement à faciliter notre accord avec les Etats-Unis en consentant à apporter aux droits que lui conférerait son accord commercial avec le Royaume-Uni les modifications nécessaires pour nous permettre de conclure notre accord. Nous espérons sincèrement que l'accord signé aujourd'hui, ainsi que l'accord supplémentaire conclu entre le Canada et les Etats-Unis et signé en même temps, contribuera grandement à abaisser les barrières commerciales et à améliorer par là la situation mondiale.

En réponse à ce message, j'envoyai le télégramme suivant :

Du premier ministre du Canada,
Au Secrétaire d'Etat pour les Affaires
des Dominions,

Washington, 10 novembre 1938.

J'ai reçu avec infiniment de plaisir votre message lors de la signature des accords de commerce. Mes collègues ne seront pas moins heureux que moi-même de savoir que dans les négociations du traité de commerce entre le Canada et les Etats-Unis nous avons pu préparer les voies à la signature de l'accord entre le Royaume-Uni et les Etats-Unis, contribuant du même coup à resserrer les liens d'amitié qui unissent les deux nations au sort desquelles les destinées du Canada sont si étroitement liées. J'espère sincèrement que les accords signés hier fourniront aux autres nations un exemple des avantages réciproques que peuvent procurer des relations commerciales plus généreuses, non seulement dans le domaine du bien-être matériel, mais dans le domaine plus important de la bonne entente et de la bonne volonté entre les humains.

Je me permets d'ajouter un mot pour terminer cette partie de mes remarques. Au cours de la présente session, les honorables députés auront, s'ils le désirent, l'occasion de se prononcer sur cet accord commercial et de faire savoir au pays s'ils l'approuvent ou non. Nous serons alors plus en mesure de savoir si les membres de cette Chambre approuvent aussi généralement ce traité que l'a approuvé